

ÉCOLES

## LE COLLÈGE MOBILISÉ CONTRE LES GROUPES DE NIVEAU

Le collège Lucie Aubrac de la Villeneuve se mobilise contre le « choc des savoirs » prôné par le gouvernement Attal, notamment la mise en place de groupes de niveau. Les professeurs et les parents d'élèves y voient la fin du collège unique.



Les professeurs du collège Lucie Aubrac ont organisé l'enterrement symbolique de l'égalité des chances, devant l'établissement. (photo : Benjamin Bultel, Le Crieur de la Villeneuve)

Un cercueil « Égalité des chances », de la musique funèbre et un enterrement devant les grilles du collège Lucie Aubrac, tout un symbole. Mardi 26 mars, pendant la pause de midi, les professeurs du collège de la Villeneuve entendent protester contre le « choc des savoirs » que le gouvernement Attal met en place. Une trentaine de personnes, professeurs, parents d'élèves, habitants du quartier, s'est ainsi rassemblée pour dénoncer la fin de l'égalité des chances au collège. Principale mesure annoncée, l'instauration de groupes de niveau, pour les classes de 6<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup>, en mathématiques et en français, à la rentrée de septembre 2024. Concrètement, dès leur entrée en 6<sup>e</sup>, les collégiens seraient classés et répartis dans différents groupes selon leur niveau, pour l'instant seulement en maths et en français. Ces « groupes de besoin », selon la terminologie officielle, deviendraient la norme dans ces matières et les cours en classe entière l'exception.

« Nous ne sommes pas du tout d'accord avec la mise en place de groupes de niveau, argumente Damien Calvino, prof d'EPS, c'est une catastrophe, ici encore plus qu'ailleurs car le collège est classé en REP+ [voir encadré, ndlr], donc avec beaucoup d'élèves en difficulté. Cela va complexifier la tâche des profs : pour que les classes fonctionnent bien, il faut une tête de classe, un ventre mou et des élèves en difficulté. En classe entière, on peut faire du tutorat, les élèves peuvent

s'aider les uns les autres, ce qu'on appelle la métacognition : le fait d'intégrer les consignes et de les expliquer aux autres. Les plus forts aident les plus faibles tout en progressant. Avec les groupes de niveaux, plus d'entraide entre les élèves. »

« Au collège Lucie Aubrac, on passera de cinq classes de 5<sup>e</sup> et cinq classes de 6<sup>e</sup> à six ou sept groupes de niveau en 6<sup>e</sup> et pareil en 5<sup>e</sup>, mais avec le même nombre de profs, explique Matthieu, prof de maths. Avec le même nombre de profs, on doit donc créer 20 heures de cours pour six groupes, 10 heures de maths et 10 heures de français, et 40 heures pour sept groupes. Or ces 40 heures sont utilisées pour des dispositifs qui fonctionnent dans notre collège, comme le co-enseignement, deux enseignants en classe dans une matière donnée. »

« Tous les emplois du temps vont être chamboulés car, par exemple, tous les groupes devront avoir français tous en même temps. Ça nous oblige à ouvrir un créneau de cours de 17 heures à 18 heures. », abonde M. Calvino.

Outre le manque de moyens logistiques et humains, nombre de profs dénoncent une stigmatisation des élèves en difficulté, comme Anaïs Collot, prof de lettres : « On a déjà des élèves qui nous

disent : « On va être dans le groupe des nuls ! » C'est très difficile de se libérer de cette étiquette. Dès le CM2, les instituteurs vont devoir faire remonter les élèves en difficulté. »

« C'est démontré par toute la recherche, dès qu'on entre dans un groupe en difficulté, on n'en sort pas, c'est stigmatisant. », complète Matthieu.

Les élèves aussi craignent d'être pointés du doigt. Devant le collège, Hadile et Ornella, en classe de 6<sup>e</sup>, n'hésitent pas à interpeller les journalistes venus couvrir la mobilisation : « Les groupes de niveau ça ne sert à rien à part rabaisser les gens ! » « C'est une injustice. Les élèves en difficulté vont arrêter de participer. Ça te démotive même de venir au collège. » Elles craignent ainsi que les groupes de niveaux ne renforcent le harcèlement.

« C'est important d'être en classe entière, déjà pour l'ambiance de travail, dit Hadile. En classe, on a un tableau on s'inscrit, ceux qui vont aider et ceux qui ont besoin d'aide. Je préfère aider les autres plutôt que faire genre je suis forte ! Déjà que Macron veut nous faire porter l'uniforme. Dans quelques années, tout le monde va quitter la France ! »

La réussite scolaire étant liée au milieu social (dix ans après leur entrée en 6<sup>e</sup>, 85 %

### REP+ ?

REP+ pour réseau d'éducation prioritaire renforcé, un dispositif de l'Éducation nationale qui zone les établissements — un collège et les écoles primaires qui en dépendent — avec un nombre d'élèves en difficulté scolaire particulièrement élevé. Le dispositif permet d'allouer des moyens supplémentaires mais tend à accroître la mauvaise réputation de l'établissement. Le collège de la Villeneuve, devenu collège Lucie Aubrac dans les années 2000, est classé en éducation prioritaire depuis la mise en place de cette politique publique, en 1982. En Isère, onze collèges sont classés en REP et deux en REP+, Lucie Aubrac et le collège Jean Vilar d'Échirrolles.

des enfants de cadres ont leur bac contre seulement 35 % des enfants d'ouvriers non-qualifiés, selon l'Insee), des syndicats d'enseignants pointent que les groupes de niveau conduiraient à la mise en place d'une ségrégation selon la classe sociale des élèves. Quant aux études scientifiques sur les groupes de niveau, leurs conclusions sont contrastées. « Le groupement par niveau est significativement nuisible aux progressions des élèves faibles et favorable à celles

QUARTIER

## LA HALLE DES IRIS PREND FORME

L'ancienne piscine Iris, fermée en 2015, va retrouver un semblant de vie. Les travaux de transformation, provisoire, en halle pour accueillir diverses activités prennent en effet fin. L'association la Halle des Iris en prendra bientôt la gestion.

Mardi 12 mars, la Ville de Grenoble avait convié la presse et l'association Halle des Iris à une visite du chantier de la future Halle des Iris (ou Halle Iris selon la mairie). L'ancienne piscine Iris, fermée en 2015 après 40 ans de bons et loyaux services, est l'objet d'un projet de reconversion afin de la transformer en halle pouvant accueillir divers événements. La première étape d'une espérée reconversion totale en lieu de soin et de bien-être.

Les travaux, débutés en septembre 2023, doivent prendre fin en avril, avec trois mois de retard. Le bassin a été comblé, une partie des anciens vestiaires démolie, le toit scellé et les murs ont reçus de nouvelles fenêtres. Le tout pour 800 000 €, financés par la Ville, Grenoble Alpes-Métropole et l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru, lire *Crieur* n° 72).

En avril, la gestion du lieu sera confiée à l'association la Halle des Iris, créée en 2023, à la suite du collectif Iris. Ce collectif d'associations s'était emparé de la question de l'usage du bâtiment dès sa fermeture avec, rapidement, une idée phare : la création d'un hammam-sauna dans l'ancienne piscine (lire *Crieurs* n° 37 & 54). La plupart de ces associations ont laissé la main ou se sont retirées, éreintés par le long processus de construction du projet et les négociations avec l'Anru.

Processus qui a fini par aboutir à une rénovation en deux phases : une première a minima, financée, pour la structure du bâtiment, ce qui permet sa sécurisation ; une seconde, non-financée, pour son aménagement intérieur, avec toujours dans l'idée d'accueillir un hammam-sauna.

Le lieu sera donc livré en avril tel quel : un espace rudimentaire couvert, non-chauffé et sans mobilier. Deux activités portées par la Halle des Iris vont toutefois pouvoir démarrer dès la fin des travaux : le jardin de plantes aromatiques (à la place de l'ancien solarium) et la tisanerie. L'association, composée en majorité de femmes habitantes ou usagères du quartier, appelle les autres structures de la Villeneuve à proposer des activités dans la halle. Elle organisera également des ateliers de fabrication de mobilier.

Quant à la seconde phase d'aménagement, reste à trouver les financements, estimés à plusieurs centaines de milliers d'euros. L'association a cependant l'atout d'avoir à sa disposition un lieu dont l'enveloppe aura déjà été renouvelée.

Processus qui a fini par aboutir à une rénovation en deux phases : une première a minima, financée, pour la structure du bâtiment, ce qui permet sa sécurisation ; une seconde, non-financée, pour son aménagement intérieur, avec toujours dans l'idée d'accueillir un hammam-sauna.

Le lieu sera donc livré en avril tel quel : un espace rudimentaire couvert, non-chauffé et sans mobilier. Deux activités portées par la Halle des Iris vont toutefois pouvoir démarrer dès la fin des travaux : le jardin de plantes aromatiques (à la place de l'ancien solarium) et la tisanerie. L'association, composée en majorité de femmes habitantes ou usagères du quartier, appelle les autres structures de la Villeneuve à proposer des activités dans la halle. Elle organisera également des ateliers de fabrication de mobilier.

Quant à la seconde phase d'aménagement, reste à trouver les financements, estimés à plusieurs centaines de milliers d'euros. L'association a cependant l'atout d'avoir à sa disposition un lieu dont l'enveloppe aura déjà été renouvelée.

Mercredi 27 mars, c'est une opération « collège mort » qui est organisée par les parents d'élève, qui incitent les parents à ne pas mettre leurs enfants au collège. Cette forme de mobilisation fait des émules un peu partout en France. Une vingtaine d'établissements en Isère suivent le mouvement mercredi 27 mars. Plusieurs syndicats d'enseignants appellent aussi à la grève mardi 2 avril, pour réclamer « l'abandon du choc des savoirs et pour de vrais moyens pour l'école publique ».

BENJAMIN BULTEL

BENJAMIN BULTEL

L'INFO  
EN PLUS

LE FEU D'ARTIFICE DU 14-JUILLET SERA DE NOUVEAU TIRÉ DU PARC DE LA VILLENEUVE EN 2024, POUR LA TROISIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE.

COMME LES ANNÉES PRÉCÉDENTES, UN VILLAGE REPAS OUVERT AUX ASSOCIATIONS DU QUARTIER SERA MIS EN PLACE. POUR Y PRENDRE PART, ENVOYEZ UN MAIL À [nathalie.pol@grenoble.fr](mailto:nathalie.pol@grenoble.fr) AVANT LE 1<sup>ER</sup> JUIN.

LE CRIEUR

CULTURE

## LE CARNAVAL DE LA VILLENEUVE REVIENT

Un peu plus tardif que l'an passé, le carnaval de la Villeneuve, organisé notamment par la BatukaVI, se déroulera le vendredi 5 avril (le 12 avril en cas d'intempéries). Rendez-vous place Rouge à partir de 17 heures.

**CARNAVAL VILLENEUVE**  
Vendredi 05 Avril 2024 \*  
- Autour de la Place Rouge -

\* le 12/04 si repli !

Vers 17h : **DEFI GIGA'BATUK**  
Concert Record d'une Batucada d'Enfants sur 1000 percus jouées par 1000 élèves du quartier

Vers 17h30 : **CARNA'DAY**  
Défilé carnavalesque suivant le parcours habituel avec la BatukaVI et ses Big Marios portées par des habitants

Vers 18h15 : **MONSTRO'CADÀ**  
Mise à feu du Bonhomme Carnaval par les ami.e.s de la Compagnie Fuego Loko

Avant cela :  
Passage de la BatukaVI aux Carnavals Scolaires :  
La Fontaine (10h), La Rampe (10h30), Le Lac (11h), Les Buttes (11h30)  
Les Genêts (14h), Les Trembles (14h30) et les Frénes (15h)

Le tout intégralement financé sans subvention par les prestations annuelles des enfants de la Troupe BatukaVI.

À SUIVRE

Petites annonces, vie du journal, événements du quartier, paroles de collégiens, revue de presse, c'est la rubrique pratico-pratique du *Crieur*.

## L'ANNÉE 2023 POUR LE CRIEUR

Le journal a tenu son assemblée générale le 29 février dernier. Après une année 2022 en léger déficit, 2023 confirme la tendance avec un déficit net de plus de 5 000 €. Ce déficit s'explique notamment par le report des cotisations sociales, non-payées pendant l'épidémie de covid-19 et dont le remboursement à l'Urssaf s'échelonne jusqu'en mai 2025. Les cotisations sociales représentent ainsi un tiers des charges de l'association. Le budget s'établit à environ 24 000 €. L'essentiel des produits provient du Fonds de soutien aux médias d'information sociale de proximité (ministère de la Culture). Le reste est issu des prestations de service et des ventes et abonnements.

Charges		Produits	
Salaires	22589 €	Subvention	17487 €
Impressions	0 €	Prestations	1616 €
Fournitures	602 €	Ventes & abon.	180 €
Frais divers	1546 €	Autres prod.	123 €
<b>Total</b>	<b>24737 €</b>	<b>Total</b>	<b>19406 €</b>

Résultat net : - 5332 €

L'année 2023 a été marquée par la reprise des parutions mensuelles, en avril, par le renouvellement de l'agrément de la Commission paritaire des publications et des agences de presse, aussi bien pour la version papier que pour le site internet, par la poursuite du travail de recherche sur l'histoire du quartier, notamment la numérisation de photos, et par le lancement de *Dédales et des gens*, une émission de télé sur le quartier réalisée par des gens du quartier, en partenariat avec la Maison de l'image. Les ventes de la version papier sérodent, à cause de la disparition des points de vente, subissant en cela la disparition des commerces du quartier.

QUARTIER

## QUAND LE CRIEUR SE FAIT SQUEEZER PAR LA MAIRIE

Début mars, *Le Crieur* devait organiser une présentation du média et du quartier à une délégation suisse. Pas de chance, on s'est fait bananés par la mairie de Grenoble.

Tout commence le 1<sup>er</sup> février dernier. On reçoit un sympathique mail, en français, du secrétaire d'une commission municipale (composée d'une douzaine d'élus) de Zurich, en Suisse, qui organise une visite à Grenoble du 7 au 9 mars. La délégation suisse souhaite nous rencontrer, qu'on présente le journal et qu'on leur fasse un tour du quartier, en allemand ou en anglais, en abordant notamment les problématiques du logement dans le quartier. Ce n'est pas vraiment dans nos habitudes mais on se dit que pourquoi pas. Des Suisses qui visitent la Villeneuve, ça rend bien. Les discussions avancent et le 12 février, nous décidons d'organiser cette rencontre le vendredi 8 mars, le matin, avec deux personnes de l'équipe du *Crieur*.

La délégation suisse contacte également d'autres structures grenobloises, dont la Ville de Grenoble, qui, le 14 février, leur mitonne un programme aux petits oignons : visite de la Bastille en prenant les bulles, rencontre avec des élus et... visite de la cité des Volets verts, dans le quartier de l'Abbaye, le vendredi 8 mars au matin et de la Villeneuve l'après-midi.

La délégation suisse se trouve fort contrite devant ce télescopage de calendrier : deux visites dans la même matinée et deux visites de la Villeneuve dans la même journée ! *Le Crieur* prend donc contact, le 27 février, avec Aurélie Le Meur, la responsable du service Ville ouverte à la Ville de Grenoble (qui vient de prendre ce poste après avoir été première adjointe à la mairie de Chambéry pendant plus de trois ans). Le même jour, d'un commun accord, la Ville et *Le Crieur* font trois propositions aux Suisses :

- annuler la visite des Volets verts, rencontrer *Le Crieur* le matin et revisiter la Villeneuve avec la Ville l'après-midi ;
- séparer leur groupe en deux pour faire toutes les visites ;
- organiser une visite commune Ville-Crieur le vendredi matin et laisser l'après-midi libre.

Le lendemain, les Suisses, bien exigeants, optent pour la troisième proposition, en demandant à ce qu'une visite d'un autre lieu soit organisée le vendredi après-midi.

Le 1<sup>er</sup> mars, le couperet tombe : la Ville estime qu'il « est très compliqué de caler un nouvel élément de programme » et propose de maintenir son programme initial, empêchant, de fait, la rencontre avec *Le Crieur* le vendredi matin, à notre grand désespoir et à celui des

SOUTENEZ  
L'INFORMATION INDÉPENDANTE  
METTEZ  
UNE PIÈCE  
DANS LA TIRELIÈRE

élus suisses. La Ville n'a, en tout cas, pas daigné répondre à notre rouspétance.

L'ÉQUIPE DU CRIEUR

## LES VOLETS VERTS

Aussi appelées les Vieilles Cités, les Volets verts sont le surnom de la Cité de l'Abbaye, trois ensembles de cinq immeubles de logement social construits dans les années 30, gérés par Actis. Très dégradée, la Cité est vouée à la démolition, vidée de ses locataires et un premier immeuble est détruit en 2017. Un collectif s'insurge contre cette démolition de logements sociaux et du patrimoine architectural de la ville. La Ville rachète finalement la Cité en 2018 et étudie sa réhabilitation. En février 2024, la mairie vote la vente de 12 des 14 immeubles restants au promoteur immobilier Ogic (propriété du milliardaire Norbert Dentressangle) pour 3 millions d'euros, les deux derniers immeubles étant réhabilités par le bailleur social Grenoble Habitat. Ogic prévoit de réhabiliter une partie des logements pour les vendre, d'en transformer une autre partie en résidence étudiante et de construire des commerces.

## L'URBAN CROSS RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

La course urbaine à travers les quartiers de la Villeneuve et du Village Olympique revient pour sa septième édition le samedi 13 avril. Comme chaque année, les organisateurs recherchent des bénévoles.

Envie de donner un peu de temps libre de votre samedi ? L'Urban Cross Grenoble recherche des bénévoles pour assurer le bon déroulé des courses. Le départ a lieu à côté du stade du Village Olympique. Tarifs : 8 € pour les adultes (5 et 10 km, gra-

tuit pour les -18 ans) // 16 € par équipe de quatre (gratuit pour les équipes composées de personnes - 20 ans) // gratuit pour les enfants (-16 ans) et pour la marche (5 km). Les courses adultes partiront à 9 h 30, la marche à 9 h 35 et les courses des enfants à partir de 11 heures.

L'ESPACE DÉTENTE

		6	3				
				9		2	4
		8	2				9 3
					3		9
	9	2	5		1	7	3
4			9				
8	3				2	9	
5		4		6			
					7	5	

La solution du sudoku du numéro précédent (n° 79).

8	5	1	9	7	2	6	
2	1	6	3	4	9	8	5
7	9	6	2	8	5	1	3
6	4	8	1	9	5	2	7
1	2	5	7	6	3	8	9
9	3	7	8	5	2	6	1
5	2	9	7	4	1	6	8
3	6	1	2	3	8	7	9
7	8	9	5	6	7	1	2

## LANCEMENT DE L'ASSOCIATION SOULY



Vendredi 2 mars, au Patio, a eu lieu le lancement de l'association Souly, dont « le but est de venir en aide aux per-

sonnes dans la précarité, aux handicapés et aux jeunes ». Elle a été créée par des amis de Soulyman, un jeune du quartier tué au Village Olympique en décembre 2022. « C'est la perte d'une personne qui nous a poussés. Le nom de l'association, c'est pour se rappeler de lui. », a ainsi dit Makan Traoré, le président de l'association. L'association projette d'écrire le nom de Souly sur un mur du quartier, en sa mémoire. Un repas réunissant une centaine de personnes, dont deux élues de la Ville, était organisé.

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DES ARTICLES SUR [WWW.LECRIEUR.NET](http://WWW.LECRIEUR.NET)

PROCHAINE CONFÉRENCE DE RÉDACTION DE DÉDALES ET DES GENS : LUNDI 8 AVRIL, À 17 HEURES AU REPÈRE (51 PLACE DES GÉANTS)